

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024

Rapport d'activité	2
Comptes semestriels consolidés résumés	6
Annexes aux comptes consolidés	13
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	38

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR LE SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2024

Alpha MOS (FR0013421286 ALNEO), leader mondial des analyseurs d'odeurs, de goûts et des analyseurs visuels industriels, publie ses résultats au 30 juin 2024, arrêtés par le conseil d'administration du 30 octobre 2024.

(en k€, normes IFRS)	S1 2024	S1 2024 Impact ME (*)	Total S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	2 487		2 487	2 744
Excédent brut d'exploitation	(1 399)		(1 399)	(1 561)
Résultat opérationnel courant	(1 560)		(1 560)	(1 878)
Résultat opérationnel	(1 360)	11 520	10 160	(1 531)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 825)	11 520	9 756	(2 010)

(*) A la suite de l'augmentation de capital de BOYDSense en avril 2024, la société Alpha MOS reste l'actionnaire majoritaire avec 60% des titres, mais n'a plus le contrôle exclusif de la société. Alpha MOS exerce maintenant une « influence notable ». Par voie de conséquence, l'application des normes IFRS sur cette opération a conduit à reconnaître la cession de l'activité médicale préalablement consolidée par intégration globale et à la comptabiliser en mise en équivalence à partir du 1^{er} avril 2024.

Cette application des normes comptables se traduit par la reconnaissance d'un résultat opérationnel non courant de 11,5m€, qui correspond à la reconnaissance de la plus-value entre la juste valeur des titres BOYDSense et leur valeur historique.

Alpha MOS a conclu le 1^{er} semestre avec un chiffre d'affaires en baisse de 9%, à 2,5 M€ mais avec des prises de commandes en hausse de 30% sur la même période par rapport au S1 2023. Par ailleurs, la filiale Medtech BOYDSense a présenté à l'occasion des plus grands congrès mondiaux consacrés au diabète les résultats de sa 2^e étude clinique, réalisée avec le CHU de Toulouse.

Baisse du chiffre d'affaires et augmentation des prises de commandes au 1^{er} semestre

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre s'est élevé à 2 487k€, en baisse de 9% par rapport au 1^{er} semestre 2023 (2 744 k€).

Les charges de personnel et les charges externes de l'activité Foodtech sont en légère baisse. Les charges de l'activité Medtech du 2^e trimestre ne sont plus prises en compte ligne à ligne suite à la déconsolidation comptable, mais apparaissent sur la ligne « quote part de résultat des entreprises associées ». Par voie de conséquence, l'Excédent brut d'exploitation apparaît en amélioration à (1 398) k€ contre (1 561) k€ au S1 2023.

Le résultat opérationnel du 1^{er} semestre 2024 intègre un produit net de 11 520 k€ lié à l'impact comptable de la déconsolidation de l'activité Medtech et s'établit à 10 160 k€.

Foodtech : croissance du carnet de commandes

L'activité Foodtech fournit aux industries agroalimentaires, des boissons et du packaging, des solutions de mesure de l'odeur, du goût et de la vision.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre s'est élevé à 2 487k€, en baisse de 9% par rapport au 1^{er} semestre 2023 (2 744 k€). Ce retrait s'explique pour l'essentiel par un ralentissement temporaire des installations de nouveaux instruments chez les grands donneurs d'ordre. Ce recul ponctuel n'est que partiellement compensé par la bonne dynamique des ventes de services et pièces. Cependant, sur la période, les prises de commandes totales ont augmenté de 30% à 4 M€, soit environ 1 M€ de plus qu'au 30 juin 2023.

D'un point de vue géographique, les parts des différentes régions dans le chiffre d'affaires se répartissent ainsi:

- Amérique du Nord : 25 %
- EMEA : 20%
- Asie : 55%

Foodtech (k€)	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	2 487	2 744
Autres produits des activités courantes	109	241
Variation de stock et produits finis		12
Achats consommés	-921	-1 176
Charges de personnel	-2 058	-2 089
Charges externes	-694	-752
Impôts et taxes	-26	-28
Autres charges des activités courantes		4
Excédent brut d'exploitation	-1 103	-1 044

Le taux de marge est en amélioration sur S1 2024 et s'établit à 63% contre 59% sur S1 2023. De plus les charges de personnels et les charges externes sont en légère baisse, ce qui permet en partie de compenser la baisse de chiffre d'affaires et d'avoir un excédent brut d'exploitation qui s'établit à (1 103) k€, contre (1 044) k€ au 1^{er} semestre 2023.

Medtech : accélération du marketing scientifique

Au cours du semestre écoulé, BOYDSense a présenté à l'occasion des plus grands congrès mondiaux consacrés au diabète les résultats de sa 2e étude clinique, réalisée avec le CHU de Toulouse. Lors de ces événement, la société a par ailleurs pu présenter son prototype de démonstration à des médecins référents. Cette accélération du marketing scientifique a été permise par l'augmentation des moyens à travers la levée de fonds de 7 M€ réalisée en avril 2024, qui donne à BOYDSense une autonomie financière jusqu'à mi-2025 environ.

Le compte d'exploitation de l'activité médicale se présente comme suit et prends en compte le changement de méthode de consolidation à partir d'avril 2024 :

Medtech (k€)	Q1 2024	Q2 2024	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires				
Autres produits des activités courantes	70		70	234
Achats consommés	-17		-17	-25
Charges de personnel	-198		-198	-373
Charges externes	-150		-150	-259
Impôts et taxes	-1		-1	-2
Excédent brut d'exploitation	-296		-296	-517
Autres produits et charges non courants	211		211	
Quote part de résultat entreprises associées		-276	-276	

Situation financière

Les comptes au 30 juin 2024 sont présentés avec l'activité médicale mise en équivalence à travers la ligne « participation dans les entreprises associées ».

Sur la base de la valeur de cette activité retenue lors de l'augmentation de capital faite en avril 2024, dans la filiale BOYDSense, le montant comptabilisé à l'actif du bilan est de 11 m€.

Après la prise en compte de l'augmentation de capital faite sur Alpha MOS en avril 2024, ainsi que le résultat positif sur la période, les capitaux propres au 30 juin sont positifs de 7,9 m€

Il convient de noter comme cela été indiqué préalablement que le résultat net de 9,8 m€ au 30 juin prend en compte pour 11,5 m€ l'effet du changement de méthode de consolidation.

La dette financière nette de trésorerie est de 4 103 k€ au 30 juin et se compose de 4 800 k€ de dettes financières (hors obligations locatives, 553 k€) et 697 k€ de trésorerie.

Ce niveau de trésorerie n'est pas suffisant pour financer le plan de développement opérationnel de la société au cours des douze prochains mois. La société envisage différentes hypothèses afin de renforcer sa structure financière et privilégie notamment l'obtention de financements externes.

La société a établi un scénario au cas où ces opérations n'aboutiraient pas. La Direction a examiné les prévisions de trésorerie découlant de ce scénario en prenant en compte le soutien conditionnel et limité dans son montant, auquel Ambrosia Investments AM s'est engagé. Ce soutien sur les 12 prochains mois est conditionné à la réalisation de l'Offre Publique de Retrait annoncée le 18 octobre par les actionnaires Jolt Capital SAS et Ambrosia Investments AM. A ce jour, ces actionnaires détiennent plus de 90% du capital de la société, étape majeure dans la réalisation de l'offre.

Sur cette base et considérant que la probabilité de réalisation de l'Offre Publique de Retrait est élevée, la direction a retenu l'hypothèse de continuité pour l'arrêté des comptes annuels au 30 juin 2024.

Perspectives

La croissance du carnet de commandes en première partie de l'année combinée à une activité commerciale soutenue permettent de réaffirmer l'objectif d'une croissance organique du chiffre d'affaires pour l'année en cours.

La filiale BOYDSense avance dans la conception et le développement de son dispositif de mesure non invasive de la glycémie et travaille au lancement de deux nouvelles études cliniques.

Dépôt d'une Offre de Retrait à 0,50 € par action Alpha MOS

Alpha MOS a annoncé le 18 octobre avoir été informée par Ambrosia Investments AM, agissant de concert avec Jolt Capital SAS (« les Initiateurs »), de leur intention de déposer à titre volontaire un projet d'offre publique de retrait (OPR), le cas échéant suivi d'un retrait obligatoire, visant les actions Alpha MOS. Les Initiateurs détenaient, à la date du dépôt du projet d'Offre, de concert 23 081 609 actions Alpha MOS représentant 31 182 915 droits de vote, soit 89,08 % du capital et 91,62 % des droits de vote de la Société.

L'OPR a pour objectif d'offrir une liquidité aux actionnaires minoritaires de la Société et, si les conditions sont réunies, de retirer la Société de la cote afin de réduire les contraintes de coûts liées à la cotation.

L'Offre est au prix de 0,50 euro par action, représentant une prime de 19% par rapport au cours du 17 octobre 2024 (dernier cours coté avant le dépôt du projet d'Offre) et de 6% par rapport à la moyenne des cours pondérés par les volumes des 60 jours.

Le Conseil d'administration de la Société a accueilli favorablement le projet d'Offre et décidé le 21 mai 2024, sur recommandation du comité ad hoc, de nommer le cabinet Sorgem Evaluation en qualité d'expert indépendant avec pour mission de préparer un rapport sur les conditions financières de l'Offre en application des articles 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Après le dépôt du projet de Note d'Information des Initiateurs le 18 octobre 2024, les principales étapes du projet sont, à titre indicatif :

- 12/11/2024 : Dépôt auprès de l'AMF du projet de note en réponse d'Alpha MOS
- 22/11/2024 : Déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF
- 26/11/2024 : Ouverture de l'Offre
- 09/12/2024 : Clôture de l'Offre

Compte tenu des achats effectués sur le marché depuis l'annonce de l'opération, Ambrosia et Jolt Targeted Opportunities ont annoncé avoir franchi, conjointement, le seuil de 90% des actions en circulation, et détiennent à ce jour 23 827 930 actions représentant 91,97% du capital.



Alpha Mos SA
Immeuble le
Colombus

4 rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

GROUPE ALPHA MOS

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Semestre clos le 30 juin 2024

1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

1.1 ETATS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	en K€	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		7	390	2 370
Ecart d'acquisition				-
Immobilisations corporelles		8	275	300
Immobilisations financières		9	167	218
Participations dans les entreprises associées		5	11 099	
Droit d'utilisation relatif aux contrats de locations		10	477	546
Autres actifs non courants		11	-	2
TOTAL I			12 408	3 436
Actifs courants				
Stocks et en-cours		12	1 258	960
Clients et comptes rattachés		13	574	546
Autres actifs courants		15	445	471
Trésorerie et équivalents		16	697	808
TOTAL II			2 974	2 785
TOTAL DE L'ACTIF			15 382	6 221

PASSIF	en K€	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Capitaux propres				
Capital		17	5 182	2 036
Primes liées au capital			8 957	5 846
Réserves			- 15 964	- 11 259
Résultat de l'exercice			9 756	- 4 731
Total capitaux propres part du groupe			7 931	- 8 108
Intérêts minoritaires				- 155
TOTAL I			7 931	- 8 263
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges		18	145	195
Dette de location non courante		20	367	472
Passifs financiers à long terme		20	3 400	4 410
Passifs financiers dérivés		20	92	650
Autres passifs non courants		20	204	1 451
TOTAL II			4 208	7 178
Passifs courants				
Provisions courantes		18	7	7
Passifs financiers à court terme		21	1 282	1 421
Dette de location courante		21	186	158
Fournisseurs et comptes rattachés		21	590	913
Autres dettes et comptes de régularisation		21	1 178	4 807
TOTAL III			3 243	7 306
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			-	-
TOTAL DU PASSIF			15 382	6 221

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

Compte de résultat Consolidé en K€		Notes	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits des activités ordinaires			2 487	2 744
Autres produits des activités courantes	24		283	475
Variation stock de produits finis			192	12
Achats consommés		-	1 129	1 201
Charges de personnel	23	-	2 256	2 462
Charges externes		-	844	1 011
Impôts et taxes		-	27	30
Autres charges des activités courantes	24	-	104	87
Dotations aux amortissements		-	215	145
Dotations aux provisions nettes			55	172
Résultat opérationnel courant			- 1 558	- 1 877
Dépréciation de l'écart d'acquisition			-	-
Autres charges	25	-	11	9
Autres produits	25		11 731	355
Résultat opérationnel			10 162	- 1 531
Charges financières	26	-	416	496
Produits financiers	26		285	17
Résultat financier			- 131	- 479
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts			10 031	- 2 010
Impôt sur les bénéfices	28		2	
Quote-part de résultat des entreprises associées	5	-	276	
Résultat net de l'ensemble consolidé			9 757	- 2 010
Part revenant aux intérêts minoritaires			1	5
Résultat net part de Groupe			9 756	- 2 005
Résultat par action (brut) en EUR	27		0,377	0,197
Résultat par action (dilué) en EUR	27		0,377	0,197

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

En K€	Notes	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net consolidé		9 757 -	2 010
Indemnités de départ à la retraite		-	-
Effet d'impôt			
Eléments non reclassables en résultat		-	-
Ecart de conversion		- 161	97
Ecart de conversion relatif aux activités destinées à être cédées			
Effet d'impôt			
Eléments reclassables en résultat		- 161	97
Résultat global consolidé		9 596 -	1 913
Part du Groupe		9 595 -	1 908
Part des minoritaires		1 -	5

1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

En K€	Capital	Réserves et	Ecarts	Paiements	Ecarts	Part	Part	Total
	Actions	résultats non	de	en	Actuariels	Groupe	Minoritaires	
	Ordinaires	distribués	Conversion	actions (IFRS2)				
Au 31 décembre 2022	2 036	- 5 632	- 318	118	- 36	- 3 832	- 17	- 3 849
Augmentation de capital						-		-
Réduction du capital						-		-
Frais imputés sur la prime d'émission						-		-
Ecart de conversion			184			184		184
Paiements en actions						-		-
Autres variations				154		154		154
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite					- 8	8	-	8
Résultat net		- 4 731				- 4 731	- 12	- 4 743
Au 31 décembre 2023	2 036	- 10 363	- 134	272	- 44	- 8 233	- 29	- 8 262
Augmentation de capital	3 146	3 112				6 258		6 258
Réduction du capital								-
Frais imputés sur la prime d'émission								-
Ecart de conversion			- 263			- 263	-	263
Autres variations		375				375	29	404
Paiements en actions				32		32		32
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite					6	6		6
Résultat net		9 756				9 756		9 756
Au 30 juin 2024	5 182	2 880	- 397	304	- 38	7 931	-	7 931

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

En K€	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Résultat net		9 757	-4 743
Elimination de la quote-part de résultat des entreprises associées		276	
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:			
Plus ou moins-value de cession		0	208
Résultat de perte de contrôle		-11 520	
Amortissements et provisions		211	591
Impôts		-29	100
Autres		-1 098	0
Variation des actifs et passifs :			
Stocks		-294	-256
Clients et comptes rattachés		-119	117
Autres actifs courants		1 325	292
Fournisseurs		-142	-7
Autres passifs		-3 770	545
Variation des autres actifs non courants			
Effets de retaiement IFRS16			-258
Variation des écarts de conversion		3	-24
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-5 400	-3 435
Acquisition d'immobilisations		-221	-573
Incidence des variations de périmètre		-19	0
Cession d'immobilisations			9
Variation des immobilisations financières			8
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement		-240	-556
Augmentation de capital		6 258	0
Variation des emprunts		-728	1 619
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement		5 530	1 619
VARIATION DE TRESORERIE		-110	-2 372
Trésorerie en début d'exercice	16	807	3 180
Trésorerie en fin d'exercice	16	697	807

1.5 NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

SOMMAIRE

Présentation du Groupe

Note 1 : Faits Majeurs de la période

Note 2 : Evènements postérieurs au 30 juin 2024

Note 3 : Continuité d'exploitation

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Information sectorielle

Note 7 : Immobilisations incorporelles

Note 8 : Immobilisations corporelles

Note 9 : Immobilisations financières

Note 10 : Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif circulant

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers à long terme et autres passifs non courants (hors provisions)

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Charges de personnel

Note 24 : Autres produits des activités courantes

Note 25 : Autres produits et charges opérationnelles

Note 26 : Résultat Financier

Note 27 : Résultat par action

Note 28 : Impôts

Note 29 : Evolution de l'endettement financier net

Note 30 : Engagements financiers

Note 31 : Information relative aux parties liées

Note 32 : Rémunération des organes de direction – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 33 : Titres donnant accès au capital

Note 34 : Facteurs de risques

PRESENTATION DU GROUPE

Les présents comptes consolidés semestriels au 30 juin 2024 sont établis par Alpha MOS, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31500) Immeuble Le Colombus, 4 rue Brindejonc des Moulinais.

Alpha MOS, spécialiste de l'analyse sensorielle, est leader mondial du déploiement de solutions de mesure de l'odeur, du goût et de la vision principalement à destination des industries agroalimentaires, des boissons et du packaging (volet d'activités dit « FoodTech »).

Par ailleurs, Alpha MOS s'appuie sur son expertise technologique d'analyse des Composés Organiques Volatiles (COV) afin de développer une plateforme miniaturisée d'analyse des biomarqueurs de l'haleine permettant de mesurer l'évolution de maladies chroniques (Projet dit « MedTech »).

Créée en 1993, Alpha MOS est une société globale implantée en France qui possède des filiales en Chine et aux Etats-Unis.

Alpha MOS investit continuellement dans la recherche et développement afin de satisfaire les besoins des marchés « FoodTech » et innove pour développer les marchés d'analyse sensorielle « MedTech », notamment à travers ses filiales BOYDSense SAS (France) et BOYDSense Inc (Etats-Unis).

Alpha MOS conçoit, fait fabriquer et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs :

- Une gamme complète de solutions innovantes dédiées à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle (nez, langues et yeux électroniques),
- Des services d'analyse sensorielle en amont ou en accompagnement de la vente des solutions,
- Des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Jusqu'au 31 janvier 2022, la société était cotée sur Euronext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0013421286 ALM) depuis 1998.

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

La société Alpha MOS a bénéficié en février 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 500 k€ de la part d'Ambrosia.

La société Alpha MOS a bénéficié en mars 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 500 k€ de la part de Jolt.

Alpha MOS a réalisé une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS ») d'un montant de 6 292 359,60 € par l'émission de 15 730 899 Actions Nouvelles au prix unitaire de 0,40 € représentant une décote faciale de 44,67% par rapport au cours de clôture 6 mars 2024 (0,723 €) précédant la fixation du prix de l'émission par le Conseil d'Administration, avec une parité de 17 Actions Nouvelles pour 11 Actions Existantes. La date de règlement-livraison des Actions Nouvelles est intervenue le 8 avril 2024.

Le montant de l'opération s'est élevé à 6,3 millions d'euros, dont 4,3 millions d'euros de conversion de comptes courant et 2 millions d'euros d'apport en trésorerie et s'est traduit par la création de 15 730 899 actions nouvelles au prix unitaire de 0,40 €, correspondant à 100% du nombre de titres initialement offerts.

Le capital social de la société post-augmentation de capital s'élève à 5 181 943,20 €, divisé en 25 909 716 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune.

BOYDSense a annoncé le 5 avril la conclusion d'une augmentation de capital de 7 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros par conversion d'obligations convertibles souscrites en 2023 et 5,5 millions d'euros d'apport de trésorerie.

Les fonds ainsi levés permettent à BOYDSense d'assurer une autonomie financière jusqu'au milieu de l'année 2025 environ. Ils vont lui permettre de lancer de nouvelles études cliniques, de mettre en place les procédures qualité lui permettant d'obtenir les certifications nécessaires pour une future autorisation de mise sur le marché, de poursuivre la miniaturisation de son dispositif médical et de procéder à des recrutements sur des positions clés. Un autre tour de table de financement est prévu avant une possible mise sur le marché de son dispositif médical au cours de l'année 2027, sous réserve du succès des études cliniques et de l'obtention des agréments réglementaires.

Cette augmentation de capital a été réalisée par un consortium d'investisseurs mené par le fonds d'investissement « Swiss Diabetes Venture Fund » et par la société Bioserenity avec la participation du Fonds EIC du Conseil européen de l'Innovation. Les deux actionnaires de référence d'Alpha MOS, Jolt Capital et Ambrosia Investments ont également participé à cette opération à travers la conversion des obligations convertibles qu'ils avaient souscrites en 2023.

Alpha MOS reste actionnaire majoritaire avec plus de 60% du capital de BOYDSense. Les activités de BOYDSense restent supervisées par un Conseil de Surveillance. Celui-ci a été remanié pour y accueillir aux côtés des représentants des actionnaires historiques les représentants des nouveaux actionnaires et permettre ainsi d'y incorporer des nouvelles personnalités expertes dans le domaine du diabète et de la Medtech.

Cette opération a pour conséquence une perte de contrôle opérationnel sur la société BOYDSense. Par voie de conséquence, Alpha Mos n'a plus le contrôle exclusif de BOYDSense et les comptes de la société BOYDSense et de sa filiale BOYDSense Inc ont été intégrés aux comptes consolidés du Groupe par voie de mise en équivalence à compter de la date de l'opération (se référer à la notes 5 pour plus d'informations sur les incidences de la perte de contrôle).

NOTE 2 : EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2024

Alpha MOS a annoncé le 18 octobre avoir été informée par Ambrosia Investments AM, agissant de concert avec Jolt Capital SAS (« les Initiateurs »), de leur intention de déposer à titre volontaire un projet d'offre publique de retrait (OPR), le cas échéant suivi d'un retrait obligatoire, visant les actions Alpha MOS. Les Initiateurs détenaient de concert, au 18 octobre 2024, 23 081 609 actions Alpha MOS représentant 31 182 915 droits de vote, soit 89,08 % du capital et 91,62 % des droits de vote de la Société.

L'OPR a pour objectif d'offrir une liquidité aux actionnaires minoritaires de la Société et, si les conditions sont réunies, de retirer la Société de la cote afin de réduire les contraintes de coûts liées à la cotation.

L'Offre est au prix de 0,50 euro par action, représentant une prime de 19% par rapport au cours du 17 octobre 2024 (dernier cours coté avant le dépôt du projet d'Offre) et de 6% par rapport à la moyenne des cours pondérés par les volumes des 60 derniers jours.

Le Conseil d'administration de la Société a accueilli favorablement le projet d'Offre et décidé le 21 mai 2024, sur recommandation du comité ad hoc, de nommer le cabinet Sorgem Evaluation en qualité d'expert indépendant avec pour mission de préparer un rapport sur les conditions financières de l'Offre en application des articles 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Après le dépôt du projet de Note d'Information des Initiateurs le 18 octobre 2024, les principales étapes du projet sont, à titre indicatif :

- 12/11/2024 : Dépôt auprès de l'AMF du projet de note en réponse d'Alpha MOS
- 22/11/2024 : Déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF
- 26/11/2024 : Ouverture de l'Offre
- 09/12/2024 : Clôture de l'Offre

Compte tenu des achats effectués sur le marché depuis l'annonce de l'opération, Ambrosia et Jolt Targeted Opportunities ont annoncé le 22 octobre 2024 avoir franchi, conjointement, le seuil de 90% des actions en circulation, et détenaient à cette date 23 511 365 actions représentant 90.74% du capital.

La société Alpha MOS a bénéficié en octobre 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 300 k€ de la part de Jolt

La société Alpha MOS a bénéficié en octobre 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 300 k€ de la part d'Ambrosia.

NOTE 3 : CONTINUITE D'EXPLOITATION

La société Alpha Mos a bénéficié en octobre 2024 de 600 k€ d'apports de trésorerie en compte courant de la part de ses actionnaires de référence Jolt et Ambrosia.

Le niveau actuel de trésorerie n'est toutefois pas suffisant pour financer le plan de développement opérationnel de la société au cours des douze prochains mois. La société envisage différentes hypothèses afin de renforcer sa structure financière et privilégie notamment l'obtention de financements externes afin de repousser au-delà des 12 prochains mois la date à laquelle la trésorerie disponible sera consommée.

Au cas où ces financements externes ne seraient pas réalisés, Ambrosia Investments AM s'est engagé à accorder un soutien limité et conditionnel sur les 12 prochains mois :

- Limité à 100% des besoins ressortant des prévisions de trésorerie examinées par le Conseil d'Administration du 30 octobre 2024
- Conditionné à la réalisation de l'Offre Publique de Retrait annoncée le 18 octobre par les actionnaires Jolt Capital et Ambrosia AM. Ces actionnaires détenant plus de 90% du capital de la société, étape majeure dans la réalisation de l'offre, la réalisation de cette OPR est estimée comme hautement probable

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité de l'exploitation.

NOTE 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS présentés concernent le premier semestre de l'exercice 2024 pour Alpha MOS S.A. (France), société consolidante, et ses filiales.

1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2024 ont été préparés en conformité avec IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2024.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, présentés dans l'Annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des points présentés au paragraphe « Nouvelles normes et interprétations IFRS » ci-dessous.

Le référentiel IFRS comprend :

- les normes IFRS ;
- les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) ;
- les décisions de l'IFRS IC.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

Au bilan, les actifs et les passifs du Groupe inférieurs à 1 an sont classés en courant. Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courant. Les charges du compte de résultat sont présentées par nature.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Nouvelles normes, mises à jour et interprétations

Au 30 juin 2024, le groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2023 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2024.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2024 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2024 :

- Modifications d'IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants
- Modifications d'IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail
- Modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7 – Accords de financement des dettes fournisseur.

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe. Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation sur option.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2024 :

- Modifications d'IAS 21 – Absence de convertibilité
- Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers
- Modifications d'IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers
- Modifications d'IFRS 19 – Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique.

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

2. Conversion des comptes des filiales étrangères

La monnaie de présentation des comptes du Groupe est l'Euro. Les états financiers des sociétés consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture pour le bilan de la période et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en Autres Eléments du Résultat Global.

Les taux de change utilisés sont les suivants:

Devises	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Dollar Américain (1\$ =... €)			
Cours de clôture	0,9306	0,905	0,9203
Cours moyen	0,9247	0,9246	0,925
RMB chinios (1 RMB = ... €)			
Cours de clôture	0,1281	0,1274	0,1266
Cours moyen	0,1284	0,1306	0,1335

4. Recours à des estimations

Les estimations dans les états financiers sont impactées soit par les jugements exercés sur les traitements comptables retenus soit par les hypothèses utilisées pour l'évaluation des actifs et des passifs.

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Notes 7, 8 et 9) ;
- Le droit d'utilisation et les dettes afférentes selon IFRS 16 (Note 10, 20 et 21) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 15) ;
- Provision pour indemnités de fin de carrière (Note 19) ;
- Paiements fondés sur des actions (Note 33).

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Comme expliqué dans le paragraphe relatif aux faits marquants de la période, le groupe a perdu le contrôle des deux entités Boydsense à l'occasion de l'augmentation de capital réalisée le 5 avril 2024 et non souscrite par le Groupe. En conséquence, les deux entités Boydsense ne sont plus consolidées au 30 juin 2024 et ont été comptabilisées par mise en équivalence à compter de la date de perte de contrôle.

La société BOYDSense est désormais gouvernée via un Conseil de Surveillance. Le Président du Conseil de Surveillance est nommé conjointement par Jolt Capital, Ambrosia Investment et les nouveaux actionnaires entrants. Le Conseil est composé de 5 membres. Alpha Mos ne dispose que de 2 membres désignés conjointement avec Jolt Capital et Ambrosia Investment.

Les décisions stratégiques de la société (budget annuel, opération de fusion, restructuration, acquisition, propriété intellectuelle, managers clés, ...) ne peuvent être prises qu'à la majorité simple

avec un droit de veto des nouveaux actionnaires entrants (Bioserenity et Serpentine). Toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple.

Ainsi, bien que la société Alpha Mos détienne encore la majorité du capital et qu'elle participe encore aux décisions stratégiques, financières et opérationnelles de BOYDSense, elle n'en a plus le contrôle exclusif et n'exerce plus qu'une influence notable.

Conformément aux dispositions d'IFRS 10, le passage en mise en équivalence se traduit par la reconnaissance d'un résultat de perte de contrôle de 11,5 m€, correspondant à la différence entre :

- la juste valeur de la quote-part des titres BOYDSense conservée par Alpha Mos (60%, soit 11.1 M€ en juste valeur) ; la juste valeur a été déterminée sur la base du prix unitaire des nouvelles actions émises lors de l'entrée en capital des nouveaux investisseurs début avril 2024 ;
- et l'actif net de BOYDSense et de sa filiale en date de perte de contrôle et avant l'augmentation de capital (-0.4 M€).

La quote-part de résultat de la société Boydsense et de sa filiale a été mise en équivalence au titre de la période d'avril 2024 à fin juin 2024.

Au 30 juin 2024, le périmètre de consolidation se présente donc ainsi :

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (monnaie locale)	siège	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389 274 846	5 181 943	Toulouse (31)	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2 114 779	Maryland	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE	-	1 002 000	Shanghai	100%	IG
BoydSense	Inc (USA)	-	8 524 837	Californie	60%	ME
BoydSense SAS	SAS	880 924 774	1 023	Toulouse (31)	60%	ME

NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha MOS n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine. La filiale chinoise créée en 2011 exerce principalement une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées majoritairement par la société-mère. La société mère opère sur le reste du monde.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

	Social Alpha MOS America Inc	Social Alpha MOS Chine	Social Alpha MOS France	Social BoydSense France	Social BoydSense Inc	Total
En K€						
Au 30 juin 2024 (6 mois)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	497	51	1 939	-	-	2 487
Valeur comptable des actifs (2)	612	424	10 302			11 338
Résultat opérationnel courant	- 108	- 439	- 713	- 237	- 62	- 1 559
Investissements corporels et incorporels (2)	-	2	112	100	57	271
En K€						
Au 30 juin 2023 (6 mois)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	560	337	1 847	-	-	2 744
Valeur comptable des actifs (2)	790	536	3 896	1 027	1 270	7 519
Résultat opérationnel	- 243	- 322	- 642	- 398	- 133	- 1 738
Investissements corporels et incorporels (2)	82	12	202	147	114	557

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

30 juin 2024						
En K€	31/12/2023	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Sorties de périmètre	30/06/2024
Valeurs brutes						
Frais de développement	1 139					1 139
Brevets	586	9	20	2 -	67	510
Site internet et logiciels	359					359
Immobilisations incorporelles en cours	3 300	243		16 -	3 558	1
Avances et acomptes sur immos en cours	164	7			161	10
Total	5 548	259	20	18 -	3 786	2 019

Amortissements et Dépréciations	31/12/2023	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Sorties de périmètre	30/06/2024
Amortissement & Déprec des frais de R&D	1 094	28				1 122
Amortissement & Déprec des brevets	210	14	20	-	10	194
Amortissement & Déprec logiciels	307	5				312
Dépréciation immos en cours	1 566				1 566	-
Total	3 177	47	20	- -	1 576	1 628
Valeur nette	2 370					390

31 décembre 2023						
En K€	31/12/2022	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Valeurs brutes						
Frais de développement	955	187	-	3		1 139
Brevets	513	75	-	2		586
Site internet et logiciels	356	3				359
Immobilisations incorporelles en cours	3 124	408	215 -	17		3 300
Avances et acomptes sur immos en cours	157	7				164
Total	5 105	680	215 -	22	-	5 548

Amortissements et Dépréciations	31/12/2022	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Amortissement & Déprec des frais de R&D	952	142				1 094
Amortissement & Déprec des brevets	170	40	-			210
Amortissement & Déprec logiciels	307	-				307
Dépréciation immos en cours	1 566					1 566
Total	2 995	182	-		-	3 177
Valeur nette	2 110					2 370

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de la période intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38.

Dans le cadre de la perte de contrôle de l'entité Boydsense et de sa filiale et de leur sortie du périmètre de consolidation, la provision de 1.566 K€ constituée en 2018 pour déprécier des actifs de développement relatifs au projet micro-capteurs n'est plus consolidée.

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles au cours des deux derniers exercices s'analysent comme suit :

30 juin 2024								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2023	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Sorties de périmètre	30/06/2024
Constructions		58	-			1		59
Installations Techniques, Matériel et Outillage		670	-	10		2	1	681
Autres immobilisations corporelles		510	-	4		2	8	508
Total		1 238		14	-	5	9	1 248

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2023	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	30/06/2024
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		554	-	24		1		579
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		384	-	14		1	5	394
Total		938		38	-	2	5	973
Valeurs nettes		300						275

31 décembre 2023								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2022	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Constructions		60	-	-	-	2		58
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 263	-	59	648	4		670
Autres immobilisations corporelles		500	-	27	2	15		510
Total		1 823		86	650	21	-	1 238

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2022	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		1 156	6	48	647	3		554
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		361	23	37	2	11		384
Total		1 517	29	85	649	14	-	938
Valeurs nettes		306						300

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs brutes		
Prêts	66	117
Dépôts et cautionnements	101	101
Valeurs mobilières de placement (a)		
Total	167	218

NOTE 10 – DROIT D’UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu’il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l’utilisation d’un actif identifié et qu’il a un droit de contrôler cet actif. Les contrats de location du Groupe portent uniquement sur des actifs immobiliers,

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs. Cela se traduit par la constatation :

- d’un actif non courant « Droits d’utilisation relatifs aux contrats de location » et,
- d’une dette de location au titre de l’obligation de paiement.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou d’une durée inférieure ou égale à 12 mois, sont comptabilisés directement en charges.

À la date de mise à disposition du bien, le droit d’utilisation évalué comprend : le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s’il y a lieu, les coûts directs initiaux, les coûts estimés de remise en état de l’actif ainsi que les paiements d’avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur.

Le droit d’utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d’être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d’utilisation sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

Au 30 juin 2024, le montant de ce droit d’utilisation ressort à 477 K€.

NOTE 11 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants ressortent à 0 K€ au 30 juin 2024.

Il est rappelé qu’en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks à la clôture se détaillent comme suit :

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs brutes		
Matières premières	1 402	1 150
Produits finis	373	413
Total	1 775	1 563
Provisions	30/06/2024	31/12/2023
Matières premières	394	484
Produits finis	123	119
Total	517	603
Valeur nette	1 258	960

Les provisions portent sur une pluralité de références. Les stocks nécessitant une dépréciation afin de les ramener à leur valeur nette de réalisation sont identifiés sur la base des délais de rotation, ce calcul étant ajusté en fonction d'obsolescences spécifiques.

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K€	Montant	Moins	Moins de	Plus de
Valeurs Brutes	Total	d'un an	5 ans	5 ans
Clients douteux	9		9	
Clients et comptes rattachés	574	574		
Total	583	574	9	-
Provisions pour dépréciation	9		9	
Valeur Nette	574	574	-	-
<i>Rappel 31/12/2023 - Valeur nette</i>	<i>546</i>			

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le service commercial et le service de l'administration des ventes analysent le risque de non recouvrement au regard de l'antériorité des créances ainsi que de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT

Stocks

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2023	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisés	Ecart de conversion	30/06/2024
sur Stocks et En-Cours	603	9	98		3	517
Total	603	9	98	-		517

Créances

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2023	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisés	Ecart de conversion	30/06/2024
sur Créances douteuses	9					9
Total	9	-	-	-		9

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Créances fiscales (TVA)	90	140
Acomptes fournisseurs	52	14
Créances sociales	8	9
Débiteurs divers	90	73
Crédits d'impôts	88	84
Charges constatées d'avance	117	150
Total	445	470

Le poste Crédits d'impôts concerne la société Alpha MOS France incluant les montants relatifs au premier semestre 2024 du crédit impôt recherche – crédit impôt innovation.

NOTE 16 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS

La trésorerie et équivalents de trésorerie se répartit comme suit au 30 juin 2024 :

en K€	30/06/2024	31/12/2023
Apha MOS France	636	216
Alpha MOS America	35	108
Alpha MOS Chine	26	53
Boyd Sense US		13
Boyd Sense France		417
Total	697	807

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2024, le capital social est composé de 25 909 716 titres d'une valeur nominale de 0.20 €. L'augmentation de capital intervenue a cours du premier semestre 2024 est détaillée dans le paragraphe « Faits Marquants »

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions évoluent comme suit sur la période :

En K€ Provisions pour	31/12/2023	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart Actuariel	Sorties de périmètre	30/06/2024
Risques et litiges	56		18			- 20	18
Indemnités de Départ en Retraite	140	14	-		8	- 18	128
	-						-
Total	196	14	18	-	- 8	- 38	146

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

NOTE 19 – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements de retraite reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,60 % au 30 juin 2024 (3,20% au 31 décembre 2023),
- Taux de progression des salaires : 2 % au 30 juin 2024, (1% au 31 décembre 2023),
- Table de mortalité : TV 00-02,
- Age de départ : 65/67 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 30 juin 2024 selon ces hypothèses s'élève à 128 K€ (140 K€ au 31 décembre 2023) et impacte le résultat consolidé de la période pour 14 K€. Il n'y a pas eu d'indemnités de départ en retraite versée au cours du semestre.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (HORS PROVISIONS)

<i>En K€</i>			
Valeurs au 30 juin 2024	Montant total	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt obligataire	3 115	3 115	0
Autres dettes financières	284	284	0
Total des passifs financiers à long terme	3 399	3 399	0
Passifs financiers dérivés	92	92	0
Autres dettes	41	41	0
Dettes fournisseurs à plus d'un an	31	31	0
Dettes sociales à plus d'un an	98	98	0
Dettes fiscales à plus d'un an	34	34	0
Total des autres passifs non courants	204	204	0
Total	3 695	3 695	0

<i>En K€</i>			
Valeurs au 31 décembre 2023	Montant total	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt obligataire - Composante dette	4 090	4 090	0
Autres dettes financières	321	321	0
Total des passifs financiers à long terme	4 411	4 411	0
Passifs financiers dérivés	650	650	0
Autres dettes	1 250	1 250	0
Dettes fournisseurs à plus d'un an	39	39	0
Dettes sociales à plus d'un an	119	119	0
Dettes fiscales à plus d'un an	43	43	0
Total des autres passifs non courants	1 451	1 451	0
Total	6 512	6 512	0

Emprunt obligataire Alpha Mos France

La société a émis le 8 décembre 2022 un emprunt obligataire convertible pour un montant de 3 M€ au taux de 8% plus une prime de non conversion de 4%.

Les principales caractéristiques du contrat sont les suivantes :

- Taux d'intérêt : 8% - payables trimestriellement
- Prime de non conversion : 4%
- Durées et dates d'échéance : l'emprunt Obligataire est conclu pour une période de sept années et ce suivant les tranches ci-après :
Obligation 1 : 30 juin 2024, Obligation 2 : 30 juin 2025, Obligation 3 : 30 septembre 2026,
Obligation 4 : 30 juin 2026, Obligation 5 : 30 septembre 2026, Obligation 6 : 30 juin 2028
Obligation 7 : 30 septembre 2027
Les Obligations émises dans le cadre du présent Contrat Obligataire arriveront ainsi à échéance au plus tard le 30 juin 2028 date à laquelle l'ensemble des sommes encore dues au titre du Contrat devront être remboursées par la Société à l'Obligataire

Traitement comptable

Après analyse selon les normes IFRS, il apparaît que cet emprunt comprend un dérivé incorporé. Il conviendrait donc dès l'émission, conformément à IFRS 9, de décomposer le montant de l'emprunt entre une composante dérivée et une composante dette financière. A l'émission, la somme de ces deux composantes doit être égale au prix d'émission de l'emprunt obligataire, soit 3 M€.

A chaque clôture, les deux composantes doivent être traitées comme suit :

- la dette financière est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- le dérivé est réévalué à chaque clôture, la variation de juste valeur impactant le résultat financier.

Impact au 30 juin 2024

Au 30 juin 2024, l'instrument dérivé a été valorisé pour un montant de 92 K€.

Emprunt obligataire BOYDSense

La société BOYDSense a émis le 5 juin 2023 deux emprunts obligataires convertibles de 500 000 euros chacun.

La société BOYDSense a émis en octobre 2023 deux emprunts obligataires convertibles de 250 000 euros chacun.

Ces emprunts obligataires d'un montant total cumulé de 1,5 m€ ont fait l'objet d'une conversion totale en actions lors de l'augmentation de capital du 5 avril 2024 (cf « Faits marquants »).

Cette conversion explique les variations des postes emprunts obligataires et passifs financiers dérivés entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024.

Autres passifs non courants

La variation du poste « autres dettes » s’explique par la sortie du périmètre de l’entité BOYDSense qui portait une subvention de la BEI pour 1 200 K€.

Les autres passifs non courants sont composés des dettes financières, des dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes qui sont remboursables à plus d’un an dans le cadre du plan de continuation de la société validé initialement le 19 septembre 2014 par le tribunal de commerce de Toulouse selon les modalités suivantes :

- ⇒ 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%),
- ⇒ Règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l’exécution du plan.

Ces modalités ne concernent pas les créanciers qui ont choisi l’option 2 proposée lors de la modification du plan validée le 25 octobre 2016 par le tribunal de commerce de Toulouse. Cette option prévoit dans ce cas un règlement de 50% des créances pour solde de tout compte, en deux annuités de 25% chacune.

Une renégociation du plan avec le Tribunal de Commerce de Toulouse est intervenue au cours de l’exercice 2020.

Un jugement favorable a été rendu le 21 juillet 2020. Une seconde renégociation est intervenue au cours du premier semestre 2021.

L’impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s’élève à 13 K€.

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

Les passifs financiers (hors dettes de location courante et provisions courantes) à moins d’un an se répartissent comme suit :

<i>En K€</i>	30/06/2024	31/12/2023
Dettes financières (part à moins d'un an)	1 282	1 579
Fournisseurs et comptes rattachés	590	913
Avances reçues	93	123
Dettes sociales et fiscales	761	1 183
Comptes courants d'associés et autres	100	3 235
Produits constatés d'avance	223	264
Total des autres dettes et comptes de régularisation	1 177	4 805
Total	3 049	7 297

La variation des comptes courants d’associé de -3 135 K€ s’explique par la conversion en capital des dettes en compte courant d’actionnaires chez Alpha Mos tel que décrit dans la Note 1 relative aux faits marquants de la période.

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

Au 30 juin 2024 la société n’a pas identifié de passifs éventuels.

NOTE 23 – CHARGES DE PERSONNEL

La répartition des charges de personnel sur la période est la suivante :

<i>en K€</i>	30/06/2024	30/06/2023
Alpha MOS France	1 453	1 513
Alpha MOS America	352	327
Alpha MOS Chine	252	249
BoydSense Inc	81	166
BoydSense SAS	117	207
Total	2 255	2 462

NOTE 24– AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

<i>En K€</i>	30/06/2024	30/06/2023
Subventions d'Exploitation	-	-
Production immobilisée	249	427
Divers	2	2
Transferts de charges	15	2
Crédit d'Impôt	17	44
Total	283	475

NOTE 25 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels sont :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Autres produits	212	347
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles		-
Résultat de perte de contrôle	11 520	9
Total des autres produits non courants	11 732	356
Amendes et pénalités diverses		
Charges sur cessions d'immo.		- 8
Autres charges	- 12	- 1
Total des autres charges non courantes	- 12	- 9
Total	11 720	347

Cf Note 5 pour plus de détails sur le résultat de perte de contrôle.

NOTE 26 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est détaillé de la manière suivante :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Résultat de Change	109 -	111
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	4	-
Autres Produits	175	17
Actualisation des emprunts et dettes à plus d'un an	- 13 -	39
Charges financières sur dette de location	- 22 -	28
Charges d'intérêts sur comptes courants et emprunts	- 381 -	254
Autres	- 3 -	64
Total	- 131 -	479

Le résultat financier est principalement composé des éléments suivants :

- L'effet de la désactualisation des dettes à plus d'un an (cf note 20) qui génère sur la période une charge de 13 K€ ;
- L'effet des charges d'intérêts sur les comptes-courants d'associés et emprunts pour 381 K€ ;
- L'effet de l'application de la norme IFRS 16 qui a conduit à la constatation d'une charge financière de 22 K€.

NOTE 27 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (25 909 716) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

NOTE 28 – IMPOTS

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs sur la base des prévisions d'activité, ils ne sont pas reconnus dans les comptes consolidés.

Preuve d'impôt

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Résultat comptable avant impôts	9 757 -	2 010
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	- 2 439	503
Différences permanentes		
Crédits d'impôts	29	82
Incidence des pertes fiscales sur le résultat		
Déficits non activés	-	585
Autres	2 412	
Charge d'impôt effective	2	-

L'impôt théorique est lié au résultat de perte de contrôle de l'entité Boydsense uniquement constatée dans les comptes consolidés.

NOTE 29 – EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

K€	Ref.	Ouverture	Flux de trésorerie	Variation "non cash"	Clôture
Emprunt bancaire	Notes 20 & 21	- 6 481	1 707		- 4 774
Dette de location	Note 10	- 630		74	- 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	807	- 110	-	697
Total		- 6 304	1 597	74	- 4 633

NOTE 30 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 k€

Garanties reçues

Objet	Nature	Montant
Prêt LCL (300k€)	Garantie OSEO sur 60 %	180 k€
Prêt OSEO (150 k€)	Garantie Fonds International	90 k€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 k€

NOTE 31 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2024, dans le cadre de la perte de contrôle de BOYDSense (cf Notes 1, 5 et 20), les emprunts obligataires entre BOYDSense et Jolt et Ambrosia, ont été intégralement convertis en action BOYDSense pour un montant total de 1,5 m€.

L'augmentation de capital réalisée chez Alpha Mos, a été réalisée en partie par la conversion en actions des comptes-courants des actionnaires Jolt et Ambrosia pour un montant de 4,3 m€.

Les comptes-courants entre Boydsense et Alphamos ont été soldés au cours du premier semestre 2024.

Nous n'identifions pas d'autres flux entre parties liées au 30 juin 2024.

NOTE 32 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

	30/06/2024	31/12/2023
Traitement DG avantages en nature compris (en euros)	95 000	261 250
Jetons de présence décaissés en 2024 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2024)	10 000	
Jetons de présence décaissés en 2023 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2023)		30 000
Total	105 000	291 250

Au premier semestre 2024, la rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du Directeur Général.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 33 -TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Options accordées au cours de la période

Néant.

Options accordées au titre des exercices précédents

Caractéristiques

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société, ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à 2.45 euros ;
- Concernant le plan accordé par le CA du 18 septembre 2018, le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an à l'exception des premiers 25% qui sont acquis au bout de 3.5 mois, soit le 31 janvier 2019.

Les options, accordées à l'ancien Directeur Général, étaient exerçables en fonction de critères de performances correspondant à un niveau de chiffre d'affaires à réaliser par le Groupe. Le Directeur Général ayant quitté le Groupe en janvier 2020, les options qui lui avaient été attribuées ont été annulées à l'exception de la première tranche de 63 586 options.

Les options accordées par le conseil d'administration du 9 avril 2020 au nouveau Directeur Général sont également exerçables en fonction de critères de performances correspondants à un niveau de chiffre d'affaires et un niveau d'EBITDA.

Situation au 30 juin 2024

- (a) Mise à jour du plan de stock-options dans le cadre de la protection des droits des bénéficiaires suite à l'augmentations de capital du mois d'octobre 2021.

Au cours de la période, aucune option n'a été exercée.

Impact sur les états financiers au 30 juin 2024

La valorisation des options a été réalisée selon le modèle Black Scholes Merton. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les plans accordés :

	30/06/2024
Prix d'exercice des options	2,45
Durée de vie des options	10 ans
Volatilité du prix	40%
Dividende attendu	0%
Taux d'intérêt sans risque	2,58%; 0,8%; 0,66% et 3,75%

Au titre de la période, le Groupe a comptabilisé la charge suivante :

	30/06/2024	31/12/2023
Paievements en actions - Produit de la période	0	0
Paievements en actions - Charge de la période	32	154

Si le taux de volatilité retenu avait été de 10 points supérieur (50%) ou 10 points inférieur (30%), la charge comptabilisée aurait varié de + 6 K€ ou de – 6 K€.

NOTE 34 -FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe Alpha MOS peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers.

Le cas échéant, le Groupe met en œuvre des moyens simples et adaptés à sa taille pour limiter les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa situation financière.

i Risques de change

Chaque société du Groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France : Facturation en Euros
- Etats-Unis : Facturation en Dollars américains
- Chine : Facturation en Yuans

Le Groupe n'a pas pris de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

ii Risques de taux

Le Groupe n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où il n'a souscrit aucune dette à taux variable. L'exposition du Groupe concerne principalement les équivalents de trésorerie. Ceux-ci sont composés de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération des placements et les flux de trésorerie générés. Les dettes en Euros à plus d'un an ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales).

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à (13) K€.

Les engagements de retraite sont actualisés au taux de 3.60%, contre 3.20% au 31 décembre 2023.

iii Risques de liquidité

Le Groupe a mis en place un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité (Cf Notes 1, 2 et 3 relatives aux faits majeurs de la période, aux événements postérieurs au 30 juin 2024 et à la continuité d'exploitation).

Au 30 juin 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 697 K€.

iv Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

v Risques de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée à la Note 13. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Au 30 juin 2024, le montant des créances douteuses est de 9 K€, dépréciées à 100%.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique d'investissement sélective et prudente en matière de gestion de ces excédents de trésorerie, ces derniers se limitant à des placements court-terme (SICAV monétaires) constitués sans risque en capital (autre que le risque de contrepartie). Le Groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024

Rapport d'activité	2
Comptes semestriels consolidés résumés	6
Annexes aux comptes consolidés	13
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	38

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR LE SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2024

Alpha MOS (FR0013421286 ALNEO), leader mondial des analyseurs d'odeurs, de goûts et des analyseurs visuels industriels, publie ses résultats au 30 juin 2024, arrêtés par le conseil d'administration du 30 octobre 2024.

(en k€, normes IFRS)	S1 2024	S1 2024 Impact ME (*)	Total S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	2 487		2 487	2 744
Excédent brut d'exploitation	(1 399)		(1 399)	(1 561)
Résultat opérationnel courant	(1 560)		(1 560)	(1 878)
Résultat opérationnel	(1 360)	11 520	10 160	(1 531)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 825)	11 520	9 756	(2 010)

(*) A la suite de l'augmentation de capital de BOYDSense en avril 2024, la société Alpha MOS reste l'actionnaire majoritaire avec 60% des titres, mais n'a plus le contrôle exclusif de la société. Alpha MOS exerce maintenant une « influence notable ». Par voie de conséquence, l'application des normes IFRS sur cette opération a conduit à reconnaître la cession de l'activité médicale préalablement consolidée par intégration globale et à la comptabiliser en mise en équivalence à partir du 1^{er} avril 2024.

Cette application des normes comptables se traduit par la reconnaissance d'un résultat opérationnel non courant de 11,5m€, qui correspond à la reconnaissance de la plus-value entre la juste valeur des titres BOYDSense et leur valeur historique.

Alpha MOS a conclu le 1^{er} semestre avec un chiffre d'affaires en baisse de 9%, à 2,5 M€ mais avec des prises de commandes en hausse de 30% sur la même période par rapport au S1 2023. Par ailleurs, la filiale Medtech BOYDSense a présenté à l'occasion des plus grands congrès mondiaux consacrés au diabète les résultats de sa 2^e étude clinique, réalisée avec le CHU de Toulouse.

Baisse du chiffre d'affaires et augmentation des prises de commandes au 1^{er} semestre

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre s'est élevé à 2 487k€, en baisse de 9% par rapport au 1^{er} semestre 2023 (2 744 k€).

Les charges de personnel et les charges externes de l'activité Foodtech sont en légère baisse. Les charges de l'activité Medtech du 2^e trimestre ne sont plus prises en compte ligne à ligne suite à la déconsolidation comptable, mais apparaissent sur la ligne « quote part de résultat des entreprises associées ». Par voie de conséquence, l'Excédent brut d'exploitation apparaît en amélioration à (1 398) k€ contre (1 561) k€ au S1 2023.

Le résultat opérationnel du 1^{er} semestre 2024 intègre un produit net de 11 520 k€ lié à l'impact comptable de la déconsolidation de l'activité Medtech et s'établit à 10 160 k€.

Foodtech : croissance du carnet de commandes

L'activité Foodtech fournit aux industries agroalimentaires, des boissons et du packaging, des solutions de mesure de l'odeur, du goût et de la vision.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre s'est élevé à 2 487k€, en baisse de 9% par rapport au 1^{er} semestre 2023 (2 744 k€). Ce retrait s'explique pour l'essentiel par un ralentissement temporaire des installations de nouveaux instruments chez les grands donneurs d'ordre. Ce recul ponctuel n'est que partiellement compensé par la bonne dynamique des ventes de services et pièces. Cependant, sur la période, les prises de commandes totales ont augmenté de 30% à 4 M€, soit environ 1 M€ de plus qu'au 30 juin 2023.

D'un point de vue géographique, les parts des différentes régions dans le chiffre d'affaires se répartissent ainsi:

- Amérique du Nord : 25 %
- EMEA : 20%
- Asie : 55%

Foodtech (k€)	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	2 487	2 744
Autres produits des activités courantes	109	241
Variation de stock et produits finis		12
Achats consommés	-921	-1 176
Charges de personnel	-2 058	-2 089
Charges externes	-694	-752
Impôts et taxes	-26	-28
Autres charges des activités courantes		4
Excédent brut d'exploitation	-1 103	-1 044

Le taux de marge est en amélioration sur S1 2024 et s'établit à 63% contre 59% sur S1 2023. De plus les charges de personnels et les charges externes sont en légère baisse, ce qui permet en partie de compenser la baisse de chiffre d'affaires et d'avoir un excédent brut d'exploitation qui s'établit à (1 103) k€, contre (1 044) k€ au 1^{er} semestre 2023.

Medtech : accélération du marketing scientifique

Au cours du semestre écoulé, BOYDSense a présenté à l'occasion des plus grands congrès mondiaux consacrés au diabète les résultats de sa 2e étude clinique, réalisée avec le CHU de Toulouse. Lors de ces événement, la société a par ailleurs pu présenter son prototype de démonstration à des médecins référents. Cette accélération du marketing scientifique a été permise par l'augmentation des moyens à travers la levée de fonds de 7 M€ réalisée en avril 2024, qui donne à BOYDSense une autonomie financière jusqu'à mi-2025 environ.

Le compte d'exploitation de l'activité médicale se présente comme suit et prends en compte le changement de méthode de consolidation à partir d'avril 2024 :

Medtech (k€)	Q1 2024	Q2 2024	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires				
Autres produits des activités courantes	70		70	234
Achats consommés	-17		-17	-25
Charges de personnel	-198		-198	-373
Charges externes	-150		-150	-259
Impôts et taxes	-1		-1	-2
Excédent brut d'exploitation	-296		-296	-517
Autres produits et charges non courants	211		211	
Quote part de résultat entreprises associées		-276	-276	

Situation financière

Les comptes au 30 juin 2024 sont présentés avec l'activité médicale mise en équivalence à travers la ligne « participation dans les entreprises associées ».

Sur la base de la valeur de cette activité retenue lors de l'augmentation de capital faite en avril 2024, dans la filiale BOYDSense, le montant comptabilisé à l'actif du bilan est de 11 m€.

Après la prise en compte de l'augmentation de capital faite sur Alpha MOS en avril 2024, ainsi que le résultat positif sur la période, les capitaux propres au 30 juin sont positifs de 7,9 m€

Il convient de noter comme cela été indiqué préalablement que le résultat net de 9,8 m€ au 30 juin prend en compte pour 11,5 m€ l'effet du changement de méthode de consolidation.

La dette financière nette de trésorerie est de 4 103 k€ au 30 juin et se compose de 4 800 k€ de dettes financières (hors obligations locatives, 553 k€) et 697 k€ de trésorerie.

Ce niveau de trésorerie n'est pas suffisant pour financer le plan de développement opérationnel de la société au cours des douze prochains mois. La société envisage différentes hypothèses afin de renforcer sa structure financière et privilégie notamment l'obtention de financements externes.

La société a établi un scénario au cas où ces opérations n'aboutiraient pas. La Direction a examiné les prévisions de trésorerie découlant de ce scénario en prenant en compte le soutien conditionnel et limité dans son montant, auquel Ambrosia Investments AM s'est engagé. Ce soutien sur les 12 prochains mois est conditionné à la réalisation de l'Offre Publique de Retrait annoncée le 18 octobre par les actionnaires Jolt Capital SAS et Ambrosia Investments AM. A ce jour, ces actionnaires détiennent plus de 90% du capital de la société, étape majeure dans la réalisation de l'offre.

Sur cette base et considérant que la probabilité de réalisation de l'Offre Publique de Retrait est élevée, la direction a retenu l'hypothèse de continuité pour l'arrêté des comptes annuels au 30 juin 2024.

Perspectives

La croissance du carnet de commandes en première partie de l'année combinée à une activité commerciale soutenue permettent de réaffirmer l'objectif d'une croissance organique du chiffre d'affaires pour l'année en cours.

La filiale BOYDSense avance dans la conception et le développement de son dispositif de mesure non invasive de la glycémie et travaille au lancement de deux nouvelles études cliniques.

Dépôt d'une Offre de Retrait à 0,50 € par action Alpha MOS

Alpha MOS a annoncé le 18 octobre avoir été informée par Ambrosia Investments AM, agissant de concert avec Jolt Capital SAS (« les Initiateurs »), de leur intention de déposer à titre volontaire un projet d'offre publique de retrait (OPR), le cas échéant suivi d'un retrait obligatoire, visant les actions Alpha MOS. Les Initiateurs détenaient, à la date du dépôt du projet d'Offre, de concert 23 081 609 actions Alpha MOS représentant 31 182 915 droits de vote, soit 89,08 % du capital et 91,62 % des droits de vote de la Société.

L'OPR a pour objectif d'offrir une liquidité aux actionnaires minoritaires de la Société et, si les conditions sont réunies, de retirer la Société de la cote afin de réduire les contraintes de coûts liées à la cotation.

L'Offre est au prix de 0,50 euro par action, représentant une prime de 19% par rapport au cours du 17 octobre 2024 (dernier cours coté avant le dépôt du projet d'Offre) et de 6% par rapport à la moyenne des cours pondérés par les volumes des 60 jours.

Le Conseil d'administration de la Société a accueilli favorablement le projet d'Offre et décidé le 21 mai 2024, sur recommandation du comité ad hoc, de nommer le cabinet Sorgem Evaluation en qualité d'expert indépendant avec pour mission de préparer un rapport sur les conditions financières de l'Offre en application des articles 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Après le dépôt du projet de Note d'Information des Initiateurs le 18 octobre 2024, les principales étapes du projet sont, à titre indicatif :

- 12/11/2024 : Dépôt auprès de l'AMF du projet de note en réponse d'Alpha MOS
- 22/11/2024 : Déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF
- 26/11/2024 : Ouverture de l'Offre
- 09/12/2024 : Clôture de l'Offre

Compte tenu des achats effectués sur le marché depuis l'annonce de l'opération, Ambrosia et Jolt Targeted Opportunities ont annoncé avoir franchi, conjointement, le seuil de 90% des actions en circulation, et détiennent à ce jour 23 827 930 actions représentant 91,97% du capital.



Alpha Mos SA
Immeuble le
Colombus

4 rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

GROUPE ALPHA MOS

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Semestre clos le 30 juin 2024

1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

1.1 ETATS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	en K€	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		7	390	2 370
Ecart d'acquisition				-
Immobilisations corporelles		8	275	300
Immobilisations financières		9	167	218
Participations dans les entreprises associées		5	11 099	
Droit d'utilisation relatif aux contrats de locations		10	477	546
Autres actifs non courants		11	-	2
TOTAL I			12 408	3 436
Actifs courants				
Stocks et en-cours		12	1 258	960
Clients et comptes rattachés		13	574	546
Autres actifs courants		15	445	471
Trésorerie et équivalents		16	697	808
TOTAL II			2 974	2 785
TOTAL DE L'ACTIF			15 382	6 221

PASSIF	en K€	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Capitaux propres				
Capital		17	5 182	2 036
Primes liées au capital			8 957	5 846
Réserves			- 15 964	- 11 259
Résultat de l'exercice			9 756	- 4 731
Total capitaux propres part du groupe			7 931	- 8 108
Intérêts minoritaires				- 155
TOTAL I			7 931	- 8 263
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges		18	145	195
Dette de location non courante		20	367	472
Passifs financiers à long terme		20	3 400	4 410
Passifs financiers dérivés		20	92	650
Autres passifs non courants		20	204	1 451
TOTAL II			4 208	7 178
Passifs courants				
Provisions courantes		18	7	7
Passifs financiers à court terme		21	1 282	1 421
Dette de location courante		21	186	158
Fournisseurs et comptes rattachés		21	590	913
Autres dettes et comptes de régularisation		21	1 178	4 807
TOTAL III			3 243	7 306
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			-	-
TOTAL DU PASSIF			15 382	6 221

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

Compte de résultat Consolidé en K€		Notes	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Produits des activités ordinaires			2 487	2 744
Autres produits des activités courantes	24		283	475
Variation stock de produits finis			192	12
Achats consommés		-	1 129	1 201
Charges de personnel	23	-	2 256	2 462
Charges externes		-	844	1 011
Impôts et taxes		-	27	30
Autres charges des activités courantes	24	-	104	87
Dotations aux amortissements		-	215	145
Dotations aux provisions nettes			55	172
Résultat opérationnel courant			- 1 558	- 1 877
Dépréciation de l'écart d'acquisition			-	-
Autres charges	25	-	11	9
Autres produits	25		11 731	355
Résultat opérationnel			10 162	- 1 531
Charges financières	26	-	416	496
Produits financiers	26		285	17
Résultat financier			- 131	- 479
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts			10 031	- 2 010
Impôt sur les bénéfices	28		2	
Quote-part de résultat des entreprises associées	5	-	276	
Résultat net de l'ensemble consolidé			9 757	- 2 010
Part revenant aux intérêts minoritaires			1	5
Résultat net part de Groupe			9 756	- 2 005
Résultat par action (brut) en EUR	27		0,377	0,197
Résultat par action (dilué) en EUR	27		0,377	0,197

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

En K€	Notes	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net consolidé		9 757 -	2 010
Indemnités de départ à la retraite		-	-
Effet d'impôt			
Eléments non reclassables en résultat		-	-
Ecart de conversion		- 161	97
Ecart de conversion relatif aux activités destinées à être cédées			
Effet d'impôt			
Eléments reclassables en résultat		- 161	97
Résultat global consolidé		9 596 -	1 913
Part du Groupe		9 595 -	1 908
Part des minoritaires		1 -	5

1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

En K€	Capital	Réserves et	Ecarts	Paiements	Ecarts	Part	Part	Total
	Actions	résultats non	de	en	Actuariels	Groupe	Minoritaires	
	Ordinaires	distribués	Conversion	actions (IFRS2)				
Au 31 décembre 2022	2 036	- 5 632	- 318	118	- 36	- 3 832	- 17	- 3 849
Augmentation de capital						-		-
Réduction du capital						-		-
Frais imputés sur la prime d'émission						-		-
Ecart de conversion			184			184		184
Paiements en actions						-		-
Autres variations				154		154		154
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite					- 8	8	-	8
Résultat net		- 4 731				- 4 731	- 12	- 4 743
Au 31 décembre 2023	2 036	- 10 363	- 134	272	- 44	- 8 233	- 29	- 8 262
Augmentation de capital	3 146	3 112				6 258		6 258
Réduction du capital								-
Frais imputés sur la prime d'émission								-
Ecart de conversion			- 263			- 263	-	263
Autres variations		375				375	29	404
Paiements en actions				32		32		32
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite					6	6		6
Résultat net		9 756				9 756		9 756
Au 30 juin 2024	5 182	2 880	- 397	304	- 38	7 931	-	7 931

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

En K€	Notes	30/06/2024	31/12/2023
Résultat net		9 757	-4 743
Elimination de la quote-part de résultat des entreprises associées		276	
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:			
Plus ou moins-value de cession		0	208
Résultat de perte de contrôle		-11 520	
Amortissements et provisions		211	591
Impôts		-29	100
Autres		-1 098	0
Variation des actifs et passifs :			
Stocks		-294	-256
Clients et comptes rattachés		-119	117
Autres actifs courants		1 325	292
Fournisseurs		-142	-7
Autres passifs		-3 770	545
Variation des autres actifs non courants			
Effets de retraitement IFRS16			-258
Variation des écarts de conversion		3	-24
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-5 400	-3 435
Acquisition d'immobilisations		-221	-573
Incidence des variations de périmètre		-19	0
Cession d'immobilisations			9
Variation des immobilisations financières			8
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement		-240	-556
Augmentation de capital		6 258	0
Variation des emprunts		-728	1 619
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement		5 530	1 619
VARIATION DE TRESORERIE		-110	-2 372
Trésorerie en début d'exercice	16	807	3 180
Trésorerie en fin d'exercice	16	697	807

1.5 NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

SOMMAIRE

Présentation du Groupe

Note 1 : Faits Majeurs de la période

Note 2 : Evènements postérieurs au 30 juin 2024

Note 3 : Continuité d'exploitation

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Information sectorielle

Note 7 : Immobilisations incorporelles

Note 8 : Immobilisations corporelles

Note 9 : Immobilisations financières

Note 10 : Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locations

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif circulant

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers à long terme et autres passifs non courants (hors provisions)

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Charges de personnel

Note 24 : Autres produits des activités courantes

Note 25 : Autres produits et charges opérationnelles

Note 26 : Résultat Financier

Note 27 : Résultat par action

Note 28 : Impôts

Note 29 : Evolution de l'endettement financier net

Note 30 : Engagements financiers

Note 31 : Information relative aux parties liées

Note 32 : Rémunération des organes de direction – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 33 : Titres donnant accès au capital

Note 34 : Facteurs de risques

PRESENTATION DU GROUPE

Les présents comptes consolidés semestriels au 30 juin 2024 sont établis par Alpha MOS, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31500) Immeuble Le Colombus, 4 rue Brindejonc des Moulinais.

Alpha MOS, spécialiste de l'analyse sensorielle, est leader mondial du déploiement de solutions de mesure de l'odeur, du goût et de la vision principalement à destination des industries agroalimentaires, des boissons et du packaging (volet d'activités dit « FoodTech »).

Par ailleurs, Alpha MOS s'appuie sur son expertise technologique d'analyse des Composés Organiques Volatiles (COV) afin de développer une plateforme miniaturisée d'analyse des biomarqueurs de l'haleine permettant de mesurer l'évolution de maladies chroniques (Projet dit « MedTech »).

Créée en 1993, Alpha MOS est une société globale implantée en France qui possède des filiales en Chine et aux Etats-Unis.

Alpha MOS investit continuellement dans la recherche et développement afin de satisfaire les besoins des marchés « FoodTech » et innove pour développer les marchés d'analyse sensorielle « MedTech », notamment à travers ses filiales BOYDSense SAS (France) et BOYDSense Inc (Etats-Unis).

Alpha MOS conçoit, fait fabriquer et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs :

- Une gamme complète de solutions innovantes dédiées à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle (nez, langues et yeux électroniques),
- Des services d'analyse sensorielle en amont ou en accompagnement de la vente des solutions,
- Des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Jusqu'au 31 janvier 2022, la société était cotée sur Euronext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0013421286 ALM) depuis 1998.

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

La société Alpha MOS a bénéficié en février 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 500 k€ de la part d'Ambrosia.

La société Alpha MOS a bénéficié en mars 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 500 k€ de la part de Jolt.

Alpha MOS a réalisé une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS ») d'un montant de 6 292 359,60 € par l'émission de 15 730 899 Actions Nouvelles au prix unitaire de 0,40 € représentant une décote faciale de 44,67% par rapport au cours de clôture 6 mars 2024 (0,723 €) précédant la fixation du prix de l'émission par le Conseil d'Administration, avec une parité de 17 Actions Nouvelles pour 11 Actions Existantes. La date de règlement-livraison des Actions Nouvelles est intervenue le 8 avril 2024.

Le montant de l'opération s'est élevé à 6,3 millions d'euros, dont 4,3 millions d'euros de conversion de comptes courant et 2 millions d'euros d'apport en trésorerie et s'est traduit par la création de 15 730 899 actions nouvelles au prix unitaire de 0,40 €, correspondant à 100% du nombre de titres initialement offerts.

Le capital social de la société post-augmentation de capital s'élève à 5 181 943,20 €, divisé en 25 909 716 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune.

BOYDSense a annoncé le 5 avril la conclusion d'une augmentation de capital de 7 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros par conversion d'obligations convertibles souscrites en 2023 et 5,5 millions d'euros d'apport de trésorerie.

Les fonds ainsi levés permettent à BOYDSense d'assurer une autonomie financière jusqu'au milieu de l'année 2025 environ. Ils vont lui permettre de lancer de nouvelles études cliniques, de mettre en place les procédures qualité lui permettant d'obtenir les certifications nécessaires pour une future autorisation de mise sur le marché, de poursuivre la miniaturisation de son dispositif médical et de procéder à des recrutements sur des positions clés. Un autre tour de table de financement est prévu avant une possible mise sur le marché de son dispositif médical au cours de l'année 2027, sous réserve du succès des études cliniques et de l'obtention des agréments réglementaires.

Cette augmentation de capital a été réalisée par un consortium d'investisseurs mené par le fonds d'investissement « Swiss Diabetes Venture Fund » et par la société Bioserenity avec la participation du Fonds EIC du Conseil européen de l'Innovation. Les deux actionnaires de référence d'Alpha MOS, Jolt Capital et Ambrosia Investments ont également participé à cette opération à travers la conversion des obligations convertibles qu'ils avaient souscrites en 2023.

Alpha MOS reste actionnaire majoritaire avec plus de 60% du capital de BOYDSense. Les activités de BOYDSense restent supervisées par un Conseil de Surveillance. Celui-ci a été remanié pour y accueillir aux côtés des représentants des actionnaires historiques les représentants des nouveaux actionnaires et permettre ainsi d'y incorporer des nouvelles personnalités expertes dans le domaine du diabète et de la Medtech.

Cette opération a pour conséquence une perte de contrôle opérationnel sur la société BOYDSense. Par voie de conséquence, Alpha Mos n'a plus le contrôle exclusif de BOYDSense et les comptes de la société BOYDSense et de sa filiale BOYDSense Inc ont été intégrés aux comptes consolidés du Groupe par voie de mise en équivalence à compter de la date de l'opération (se référer à la notes 5 pour plus d'informations sur les incidences de la perte de contrôle).

NOTE 2 : EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2024

Alpha MOS a annoncé le 18 octobre avoir été informée par Ambrosia Investments AM, agissant de concert avec Jolt Capital SAS (« les Initiateurs »), de leur intention de déposer à titre volontaire un projet d'offre publique de retrait (OPR), le cas échéant suivi d'un retrait obligatoire, visant les actions Alpha MOS. Les Initiateurs détenaient de concert, au 18 octobre 2024, 23 081 609 actions Alpha MOS représentant 31 182 915 droits de vote, soit 89,08 % du capital et 91,62 % des droits de vote de la Société.

L'OPR a pour objectif d'offrir une liquidité aux actionnaires minoritaires de la Société et, si les conditions sont réunies, de retirer la Société de la cote afin de réduire les contraintes de coûts liées à la cotation.

L'Offre est au prix de 0,50 euro par action, représentant une prime de 19% par rapport au cours du 17 octobre 2024 (dernier cours coté avant le dépôt du projet d'Offre) et de 6% par rapport à la moyenne des cours pondérés par les volumes des 60 derniers jours.

Le Conseil d'administration de la Société a accueilli favorablement le projet d'Offre et décidé le 21 mai 2024, sur recommandation du comité ad hoc, de nommer le cabinet Sorgem Evaluation en qualité d'expert indépendant avec pour mission de préparer un rapport sur les conditions financières de l'Offre en application des articles 261-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Après le dépôt du projet de Note d'Information des Initiateurs le 18 octobre 2024, les principales étapes du projet sont, à titre indicatif :

- 12/11/2024 : Dépôt auprès de l'AMF du projet de note en réponse d'Alpha MOS
- 22/11/2024 : Déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF
- 26/11/2024 : Ouverture de l'Offre
- 09/12/2024 : Clôture de l'Offre

Compte tenu des achats effectués sur le marché depuis l'annonce de l'opération, Ambrosia et Jolt Targeted Opportunities ont annoncé le 22 octobre 2024 avoir franchi, conjointement, le seuil de 90% des actions en circulation, et détenaient à cette date 23 511 365 actions représentant 90.74% du capital.

La société Alpha MOS a bénéficié en octobre 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 300 k€ de la part de Jolt

La société Alpha MOS a bénéficié en octobre 2024 d'un apport complémentaire en compte courant d'associé d'un montant de 300 k€ de la part d'Ambrosia.

NOTE 3 : CONTINUITE D'EXPLOITATION

La société Alpha Mos a bénéficié en octobre 2024 de 600 k€ d'apports de trésorerie en compte courant de la part de ses actionnaires de référence Jolt et Ambrosia.

Le niveau actuel de trésorerie n'est toutefois pas suffisant pour financer le plan de développement opérationnel de la société au cours des douze prochains mois. La société envisage différentes hypothèses afin de renforcer sa structure financière et privilégie notamment l'obtention de financements externes afin de repousser au-delà des 12 prochains mois la date à laquelle la trésorerie disponible sera consommée.

Au cas où ces financements externes ne seraient pas réalisés, Ambrosia Investments AM s'est engagé à accorder un soutien limité et conditionnel sur les 12 prochains mois :

- Limité à 100% des besoins ressortant des prévisions de trésorerie examinées par le Conseil d'Administration du 30 octobre 2024
- Conditionné à la réalisation de l'Offre Publique de Retrait annoncée le 18 octobre par les actionnaires Jolt Capital et Ambrosia AM. Ces actionnaires détenant plus de 90% du capital de la société, étape majeure dans la réalisation de l'offre, la réalisation de cette OPR est estimée comme hautement probable

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité de l'exploitation.

NOTE 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS présentés concernent le premier semestre de l'exercice 2024 pour Alpha MOS S.A. (France), société consolidante, et ses filiales.

1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2024 ont été préparés en conformité avec IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2024.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, présentés dans l'Annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des points présentés au paragraphe « Nouvelles normes et interprétations IFRS » ci-dessous.

Le référentiel IFRS comprend :

- les normes IFRS ;
- les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) ;
- les décisions de l'IFRS IC.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

Au bilan, les actifs et les passifs du Groupe inférieurs à 1 an sont classés en courant. Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courant. Les charges du compte de résultat sont présentées par nature.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Nouvelles normes, mises à jour et interprétations

Au 30 juin 2024, le groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2023 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2024.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2024 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2024 :

- Modifications d'IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants
- Modifications d'IFRS 16 – Passif de location relatif à une cession-bail
- Modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7 – Accords de financement des dettes fournisseur.

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe. Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation sur option.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2024 :

- Modifications d'IAS 21 – Absence de convertibilité
- Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers
- Modifications d'IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers
- Modifications d'IFRS 19 – Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique.

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

2. Conversion des comptes des filiales étrangères

La monnaie de présentation des comptes du Groupe est l'Euro. Les états financiers des sociétés consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture pour le bilan de la période et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en Autres Eléments du Résultat Global.

Les taux de change utilisés sont les suivants:

Devises	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Dollar Américain (1\$ =... €)			
Cours de clôture	0,9306	0,905	0,9203
Cours moyen	0,9247	0,9246	0,925
RMB chinios (1 RMB = ... €)			
Cours de clôture	0,1281	0,1274	0,1266
Cours moyen	0,1284	0,1306	0,1335

4. Recours à des estimations

Les estimations dans les états financiers sont impactées soit par les jugements exercés sur les traitements comptables retenus soit par les hypothèses utilisées pour l'évaluation des actifs et des passifs.

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Notes 7, 8 et 9) ;
- Le droit d'utilisation et les dettes afférentes selon IFRS 16 (Note 10, 20 et 21) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 15) ;
- Provision pour indemnités de fin de carrière (Note 19) ;
- Paiements fondés sur des actions (Note 33).

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Comme expliqué dans le paragraphe relatif aux faits marquants de la période, le groupe a perdu le contrôle des deux entités Boydsense à l'occasion de l'augmentation de capital réalisée le 5 avril 2024 et non souscrite par le Groupe. En conséquence, les deux entités Boydsense ne sont plus consolidées au 30 juin 2024 et ont été comptabilisées par mise en équivalence à compter de la date de perte de contrôle.

La société BOYDSense est désormais gouvernée via un Conseil de Surveillance. Le Président du Conseil de Surveillance est nommé conjointement par Jolt Capital, Ambrosia Investment et les nouveaux actionnaires entrants. Le Conseil est composé de 5 membres. Alpha Mos ne dispose que de 2 membres désignés conjointement avec Jolt Capital et Ambrosia Investment.

Les décisions stratégiques de la société (budget annuel, opération de fusion, restructuration, acquisition, propriété intellectuelle, managers clés, ...) ne peuvent être prises qu'à la majorité simple

avec un droit de veto des nouveaux actionnaires entrants (Bioserenity et Serpentine). Toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple.

Ainsi, bien que la société Alpha Mos détienne encore la majorité du capital et qu'elle participe encore aux décisions stratégiques, financières et opérationnelles de BOYDSense, elle n'en a plus le contrôle exclusif et n'exerce plus qu'une influence notable.

Conformément aux dispositions d'IFRS 10, le passage en mise en équivalence se traduit par la reconnaissance d'un résultat de perte de contrôle de 11,5 m€, correspondant à la différence entre :

- la juste valeur de la quote-part des titres BOYDSense conservée par Alpha Mos (60%, soit 11.1 M€ en juste valeur) ; la juste valeur a été déterminée sur la base du prix unitaire des nouvelles actions émises lors de l'entrée en capital des nouveaux investisseurs début avril 2024 ;
- et l'actif net de BOYDSense et de sa filiale en date de perte de contrôle et avant l'augmentation de capital (-0.4 M€).

La quote-part de résultat de la société Boydsense et de sa filiale a été mise en équivalence au titre de la période d'avril 2024 à fin juin 2024.

Au 30 juin 2024, le périmètre de consolidation se présente donc ainsi :

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (monnaie locale)	siège	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389 274 846	5 181 943	Toulouse (31)	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2 114 779	Maryland	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE	-	1 002 000	Shanghai	100%	IG
BoydSense	Inc (USA)	-	8 524 837	Californie	60%	ME
BoydSense SAS	SAS	880 924 774	1 023	Toulouse (31)	60%	ME

NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha MOS n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine. La filiale chinoise créée en 2011 exerce principalement une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées majoritairement par la société-mère. La société mère opère sur le reste du monde.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

	Social Alpha MOS America Inc	Social Alpha MOS Chine	Social Alpha MOS France	Social BoydSense France	Social BoydSense Inc	Total
En K€						
Au 30 juin 2024 (6 mois)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	497	51	1 939	-	-	2 487
Valeur comptable des actifs (2)	612	424	10 302			11 338
Résultat opérationnel courant	- 108	- 439	- 713	- 237	- 62	- 1 559
Investissements corporels et incorporels (2)	-	2	112	100	57	271
En K€						
Au 30 juin 2023 (6 mois)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	560	337	1 847	-	-	2 744
Valeur comptable des actifs (2)	790	536	3 896	1 027	1 270	7 519
Résultat opérationnel	- 243	- 322	- 642	- 398	- 133	- 1 738
Investissements corporels et incorporels (2)	82	12	202	147	114	557

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

30 juin 2024						
En K€	31/12/2023	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Sorties de périmètre	30/06/2024
Valeurs brutes						
Frais de développement	1 139					1 139
Brevets	586	9	20	2 -	67	510
Site internet et logiciels	359					359
Immobilisations incorporelles en cours	3 300	243		16 -	3 558	1
Avances et acomptes sur immos en cours	164	7			161	10
Total	5 548	259	20	18 -	3 786	2 019

Amortissements et Dépréciations	31/12/2023	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Sorties de périmètre	30/06/2024
Amortissement & Déprec des frais de R&D	1 094	28				1 122
Amortissement & Déprec des brevets	210	14	20	-	10	194
Amortissement & Déprec logiciels	307	5				312
Dépréciation immos en cours	1 566				1 566	-
Total	3 177	47	20	- -	1 576	1 628
Valeur nette	2 370					390

31 décembre 2023						
En K€	31/12/2022	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Valeurs brutes						
Frais de développement	955	187	-	3		1 139
Brevets	513	75	-	2		586
Site internet et logiciels	356	3				359
Immobilisations incorporelles en cours	3 124	408	215 -	17		3 300
Avances et acomptes sur immos en cours	157	7				164
Total	5 105	680	215 -	22	-	5 548

Amortissements et Dépréciations	31/12/2022	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Amortissement & Déprec des frais de R&D	952	142				1 094
Amortissement & Déprec des brevets	170	40	-			210
Amortissement & Déprec logiciels	307	-				307
Dépréciation immos en cours	1 566					1 566
Total	2 995	182	-		-	3 177
Valeur nette	2 110					2 370

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de la période intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38.

Dans le cadre de la perte de contrôle de l'entité Boydsense et de sa filiale et de leur sortie du périmètre de consolidation, la provision de 1.566 K€ constituée en 2018 pour déprécier des actifs de développement relatifs au projet micro-capteurs n'est plus consolidée.

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles au cours des deux derniers exercices s'analysent comme suit :

30 juin 2024								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2023	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Sorties de périmètre	30/06/2024
Constructions		58	-			1		59
Installations Techniques, Matériel et Outillage		670	-	10		2	1	681
Autres immobilisations corporelles		510	-	4		2	8	508
Total		1 238		14	-	5	9	1 248

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2023	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	30/06/2024
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		554	-	24		1		579
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		384	-	14		1	5	394
Total		938		38	-	2	5	973
Valeurs nettes		300						275

31 décembre 2023								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2022	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Constructions		60	-	-	-	2		58
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 263	-	59	648	4		670
Autres immobilisations corporelles		500	-	27	2	15		510
Total		1 823		86	650	21	-	1 238

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2022	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2023
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		1 156	6	48	647	3		554
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		361	23	37	2	11		384
Total		1 517	29	85	649	14	-	938
Valeurs nettes		306						300

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs brutes		
Prêts	66	117
Dépôts et cautionnements	101	101
Valeurs mobilières de placement (a)		
Total	167	218

NOTE 10 – DROIT D’UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu’il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l’utilisation d’un actif identifié et qu’il a un droit de contrôler cet actif. Les contrats de location du Groupe portent uniquement sur des actifs immobiliers,

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs. Cela se traduit par la constatation :

- d’un actif non courant « Droits d’utilisation relatifs aux contrats de location » et,
- d’une dette de location au titre de l’obligation de paiement.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou d’une durée inférieure ou égale à 12 mois, sont comptabilisés directement en charges.

À la date de mise à disposition du bien, le droit d’utilisation évalué comprend : le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s’il y a lieu, les coûts directs initiaux, les coûts estimés de remise en état de l’actif ainsi que les paiements d’avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur.

Le droit d’utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d’être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d’utilisation sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

Au 30 juin 2024, le montant de ce droit d’utilisation ressort à 477 K€.

NOTE 11 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants ressortent à 0 K€ au 30 juin 2024.

Il est rappelé qu’en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks à la clôture se détaillent comme suit :

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs brutes		
Matières premières	1 402	1 150
Produits finis	373	413
Total	1 775	1 563
Provisions	30/06/2024	31/12/2023
Matières premières	394	484
Produits finis	123	119
Total	517	603
Valeur nette	1 258	960

Les provisions portent sur une pluralité de références. Les stocks nécessitant une dépréciation afin de les ramener à leur valeur nette de réalisation sont identifiés sur la base des délais de rotation, ce calcul étant ajusté en fonction d'obsolescences spécifiques.

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K€	Montant	Moins	Moins de	Plus de
Valeurs Brutes	Total	d'un an	5 ans	5 ans
Clients douteux	9		9	
Clients et comptes rattachés	574	574		
Total	583	574	9	-
Provisions pour dépréciation	9		9	
Valeur Nette	574	574	-	-
<i>Rappel 31/12/2023 - Valeur nette</i>	<i>546</i>			

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le service commercial et le service de l'administration des ventes analysent le risque de non recouvrement au regard de l'antériorité des créances ainsi que de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT

Stocks

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2023	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisés	Ecart de conversion	30/06/2024
sur Stocks et En-Cours	603	9	98		3	517
Total	603	9	98	-		517

Créances

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2023	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisés	Ecart de conversion	30/06/2024
sur Créances douteuses	9					9
Total	9	-	-	-		9

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

En K€	30/06/2024	31/12/2023
Créances fiscales (TVA)	90	140
Acomptes fournisseurs	52	14
Créances sociales	8	9
Débiteurs divers	90	73
Crédits d'impôts	88	84
Charges constatées d'avance	117	150
Total	445	470

Le poste Crédits d'impôts concerne la société Alpha MOS France incluant les montants relatifs au premier semestre 2024 du crédit impôt recherche – crédit impôt innovation.

NOTE 16 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS

La trésorerie et équivalents de trésorerie se répartit comme suit au 30 juin 2024 :

en K€	30/06/2024	31/12/2023
Apha MOS France	636	216
Alpha MOS America	35	108
Alpha MOS Chine	26	53
Boyd Sense US		13
Boyd Sense France		417
Total	697	807

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2024, le capital social est composé de 25 909 716 titres d'une valeur nominale de 0.20 €. L'augmentation de capital intervenue a cours du premier semestre 2024 est détaillée dans le paragraphe « Faits Marquants »

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions évoluent comme suit sur la période :

En K€ Provisions pour	31/12/2023	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart Actuariel	Sorties de périmètre	30/06/2024
Risques et litiges	56		18			- 20	18
Indemnités de Départ en Retraite	140	14	-		8	- 18	128
	-						-
Total	196	14	18	-	- 8	- 38	146

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

NOTE 19 – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements de retraite reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,60 % au 30 juin 2024 (3,20% au 31 décembre 2023),
- Taux de progression des salaires : 2 % au 30 juin 2024, (1% au 31 décembre 2023),
- Table de mortalité : TV 00-02,
- Age de départ : 65/67 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 30 juin 2024 selon ces hypothèses s'élève à 128 K€ (140 K€ au 31 décembre 2023) et impacte le résultat consolidé de la période pour 14 K€. Il n'y a pas eu d'indemnités de départ en retraite versée au cours du semestre.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (HORS PROVISIONS)

<i>En K€</i>			
Valeurs au 30 juin 2024	Montant total	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt obligataire	3 115	3 115	0
Autres dettes financières	284	284	0
Total des passifs financiers à long terme	3 399	3 399	0
Passifs financiers dérivés	92	92	0
Autres dettes	41	41	0
Dettes fournisseurs à plus d'un an	31	31	0
Dettes sociales à plus d'un an	98	98	0
Dettes fiscales à plus d'un an	34	34	0
Total des autres passifs non courants	204	204	0
Total	3 695	3 695	0

<i>En K€</i>			
Valeurs au 31 décembre 2023	Montant total	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt obligataire - Composante dette	4 090	4 090	0
Autres dettes financières	321	321	0
Total des passifs financiers à long terme	4 411	4 411	0
Passifs financiers dérivés	650	650	0
Autres dettes	1 250	1 250	0
Dettes fournisseurs à plus d'un an	39	39	0
Dettes sociales à plus d'un an	119	119	0
Dettes fiscales à plus d'un an	43	43	0
Total des autres passifs non courants	1 451	1 451	0
Total	6 512	6 512	0

Emprunt obligataire Alpha Mos France

La société a émis le 8 décembre 2022 un emprunt obligataire convertible pour un montant de 3 M€ au taux de 8% plus une prime de non conversion de 4%.

Les principales caractéristiques du contrat sont les suivantes :

- Taux d'intérêt : 8% - payables trimestriellement
- Prime de non conversion : 4%
- Durées et dates d'échéance : l'emprunt Obligataire est conclu pour une période de sept années et ce suivant les tranches ci-après :
Obligation 1 : 30 juin 2024, Obligation 2 : 30 juin 2025, Obligation 3 : 30 septembre 2026,
Obligation 4 : 30 juin 2026, Obligation 5 : 30 septembre 2026, Obligation 6 : 30 juin 2028
Obligation 7 : 30 septembre 2027
Les Obligations émises dans le cadre du présent Contrat Obligataire arriveront ainsi à échéance au plus tard le 30 juin 2028 date à laquelle l'ensemble des sommes encore dues au titre du Contrat devront être remboursées par la Société à l'Obligataire

Traitement comptable

Après analyse selon les normes IFRS, il apparaît que cet emprunt comprend un dérivé incorporé. Il conviendrait donc dès l'émission, conformément à IFRS 9, de décomposer le montant de l'emprunt entre une composante dérivée et une composante dette financière. A l'émission, la somme de ces deux composantes doit être égale au prix d'émission de l'emprunt obligataire, soit 3 M€.

A chaque clôture, les deux composantes doivent être traitées comme suit :

- la dette financière est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- le dérivé est réévalué à chaque clôture, la variation de juste valeur impactant le résultat financier.

Impact au 30 juin 2024

Au 30 juin 2024, l'instrument dérivé a été valorisé pour un montant de 92 K€.

Emprunt obligataire BOYDSense

La société BOYDSense a émis le 5 juin 2023 deux emprunts obligataires convertibles de 500 000 euros chacun.

La société BOYDSense a émis en octobre 2023 deux emprunts obligataires convertibles de 250 000 euros chacun.

Ces emprunts obligataires d'un montant total cumulé de 1,5 m€ ont fait l'objet d'une conversion totale en actions lors de l'augmentation de capital du 5 avril 2024 (cf « Faits marquants »).

Cette conversion explique les variations des postes emprunts obligataires et passifs financiers dérivés entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024.

Autres passifs non courants

La variation du poste « autres dettes » s’explique par la sortie du périmètre de l’entité BOYDSense qui portait une subvention de la BEI pour 1 200 K€.

Les autres passifs non courants sont composés des dettes financières, des dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes qui sont remboursables à plus d’un an dans le cadre du plan de continuation de la société validé initialement le 19 septembre 2014 par le tribunal de commerce de Toulouse selon les modalités suivantes :

- ⇒ 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%),
- ⇒ Règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l’exécution du plan.

Ces modalités ne concernent pas les créanciers qui ont choisi l’option 2 proposée lors de la modification du plan validée le 25 octobre 2016 par le tribunal de commerce de Toulouse. Cette option prévoit dans ce cas un règlement de 50% des créances pour solde de tout compte, en deux annuités de 25% chacune.

Une renégociation du plan avec le Tribunal de Commerce de Toulouse est intervenue au cours de l’exercice 2020.

Un jugement favorable a été rendu le 21 juillet 2020. Une seconde renégociation est intervenue au cours du premier semestre 2021.

L’impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s’élève à 13 K€.

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

Les passifs financiers (hors dettes de location courante et provisions courantes) à moins d’un an se répartissent comme suit :

<i>En K€</i>	30/06/2024	31/12/2023
Dettes financières (part à moins d'un an)	1 282	1 579
Fournisseurs et comptes rattachés	590	913
Avances reçues	93	123
Dettes sociales et fiscales	761	1 183
Comptes courants d'associés et autres	100	3 235
Produits constatés d'avance	223	264
Total des autres dettes et comptes de régularisation	1 177	4 805
Total	3 049	7 297

La variation des comptes courants d’associé de -3 135 K€ s’explique par la conversion en capital des dettes en compte courant d’actionnaires chez Alpha Mos tel que décrit dans la Note 1 relative aux faits marquants de la période.

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

Au 30 juin 2024 la société n’a pas identifié de passifs éventuels.

NOTE 23 – CHARGES DE PERSONNEL

La répartition des charges de personnel sur la période est la suivante :

<i>en K€</i>	30/06/2024	30/06/2023
Alpha MOS France	1 453	1 513
Alpha MOS America	352	327
Alpha MOS Chine	252	249
BoydSense Inc	81	166
BoydSense SAS	117	207
Total	2 255	2 462

NOTE 24– AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

<i>En K€</i>	30/06/2024	30/06/2023
Subventions d'Exploitation	-	-
Production immobilisée	249	427
Divers	2	2
Transferts de charges	15	2
Crédit d'Impôt	17	44
Total	283	475

NOTE 25 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels sont :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Autres produits	212	347
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles		-
Résultat de perte de contrôle	11 520	9
Total des autres produits non courants	11 732	356
Amendes et pénalités diverses		
Charges sur cessions d'immo.		- 8
Autres charges	- 12	- 1
Total des autres charges non courantes	- 12	- 9
Total	11 720	347

Cf Note 5 pour plus de détails sur le résultat de perte de contrôle.

NOTE 26 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est détaillé de la manière suivante :

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Résultat de Change	109 -	111
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	4	-
Autres Produits	175	17
Actualisation des emprunts et dettes à plus d'un an	- 13 -	39
Charges financières sur dette de location	- 22 -	28
Charges d'intérêts sur comptes courants et emprunts	- 381 -	254
Autres	- 3 -	64
Total	- 131 -	479

Le résultat financier est principalement composé des éléments suivants :

- L'effet de la désactualisation des dettes à plus d'un an (cf note 20) qui génère sur la période une charge de 13 K€ ;
- L'effet des charges d'intérêts sur les comptes-courants d'associés et emprunts pour 381 K€ ;
- L'effet de l'application de la norme IFRS 16 qui a conduit à la constatation d'une charge financière de 22 K€.

NOTE 27 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (25 909 716) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

NOTE 28 – IMPOTS

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs sur la base des prévisions d'activité, ils ne sont pas reconnus dans les comptes consolidés.

Preuve d'impôt

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Résultat comptable avant impôts	9 757	2 010
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	- 2 439	503
Différences permanentes		
Crédits d'impôts	29	82
Incidence des pertes fiscales sur le résultat		
Déficits non activés	-	585
Autres	2 412	
Charge d'impôt effective	2	-

L'impôt théorique est lié au résultat de perte de contrôle de l'entité Boydsense uniquement constatée dans les comptes consolidés.

NOTE 29 – EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

K€	Ref.	Ouverture	Flux de trésorerie	Variation "non cash"	Clôture
Emprunt bancaire	Notes 20 & 21	- 6 481	1 707		- 4 774
Dette de location	Note 10	- 630		74	- 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	807	- 110	-	697
Total		- 6 304	1 597	74	- 4 633

NOTE 30 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 k€

Garanties reçues

Objet	Nature	Montant
Prêt LCL (300k€)	Garantie OSEO sur 60 %	180 k€
Prêt OSEO (150 k€)	Garantie Fonds International	90 k€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 k€

NOTE 31 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2024, dans le cadre de la perte de contrôle de BOYDSense (cf Notes 1, 5 et 20), les emprunts obligataires entre BOYDSense et Jolt et Ambrosia, ont été intégralement convertis en action BOYDSense pour un montant total de 1,5 m€.

L'augmentation de capital réalisée chez Alpha Mos, a été réalisée en partie par la conversion en actions des comptes-courants des actionnaires Jolt et Ambrosia pour un montant de 4,3 m€.

Les comptes-courants entre Boydsense et Alphamos ont été soldés au cours du premier semestre 2024.

Nous n'identifions pas d'autres flux entre parties liées au 30 juin 2024.

NOTE 32 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

	30/06/2024	31/12/2023
Traitement DG avantages en nature compris (en euros)	95 000	261 250
Jetons de présence décaissés en 2024 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2024)	10 000	
Jetons de présence décaissés en 2023 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2023)		30 000
Total	105 000	291 250

Au premier semestre 2024, la rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du Directeur Général.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 33 -TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Options accordées au cours de la période

Néant.

Options accordées au titre des exercices précédents

Caractéristiques

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société, ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à 2.45 euros ;
- Concernant le plan accordé par le CA du 18 septembre 2018, le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an à l'exception des premiers 25% qui sont acquis au bout de 3.5 mois, soit le 31 janvier 2019.

Les options, accordées à l'ancien Directeur Général, étaient exerçables en fonction de critères de performances correspondant à un niveau de chiffre d'affaires à réaliser par le Groupe. Le Directeur Général ayant quitté le Groupe en janvier 2020, les options qui lui avaient été attribuées ont été annulées à l'exception de la première tranche de 63 586 options.

Les options accordées par le conseil d'administration du 9 avril 2020 au nouveau Directeur Général sont également exerçables en fonction de critères de performances correspondants à un niveau de chiffre d'affaires et un niveau d'EBITDA.

Situation au 30 juin 2024

- (a) Mise à jour du plan de stock-options dans le cadre de la protection des droits des bénéficiaires suite à l'augmentations de capital du mois d'octobre 2021.

Au cours de la période, aucune option n'a été exercée.

Impact sur les états financiers au 30 juin 2024

La valorisation des options a été réalisée selon le modèle Black Scholes Merton. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les plans accordés :

	30/06/2024
Prix d'exercice des options	2,45
Durée de vie des options	10 ans
Volatilité du prix	40%
Dividende attendu	0%
Taux d'intérêt sans risque	2,58%; 0,8%; 0,66% et 3,75%

Au titre de la période, le Groupe a comptabilisé la charge suivante :

	30/06/2024	31/12/2023
Paievements en actions - Produit de la période	0	0
Paievements en actions - Charge de la période	32	154

Si le taux de volatilité retenu avait été de 10 points supérieur (50%) ou 10 points inférieur (30%), la charge comptabilisée aurait varié de + 6 K€ ou de – 6 K€.

NOTE 34 -FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe Alpha MOS peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers.

Le cas échéant, le Groupe met en œuvre des moyens simples et adaptés à sa taille pour limiter les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa situation financière.

i Risques de change

Chaque société du Groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France : Facturation en Euros
- Etats-Unis : Facturation en Dollars américains
- Chine : Facturation en Yuans

Le Groupe n'a pas pris de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

ii Risques de taux

Le Groupe n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où il n'a souscrit aucune dette à taux variable. L'exposition du Groupe concerne principalement les équivalents de trésorerie. Ceux-ci sont composés de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération des placements et les flux de trésorerie générés. Les dettes en Euros à plus d'un an ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales).

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à (13) K€.

Les engagements de retraite sont actualisés au taux de 3.60%, contre 3.20% au 31 décembre 2023.

iii Risques de liquidité

Le Groupe a mis en place un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité (Cf Notes 1, 2 et 3 relatives aux faits majeurs de la période, aux événements postérieurs au 30 juin 2024 et à la continuité d'exploitation).

Au 30 juin 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 697 K€.

iv Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

v Risques de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée à la Note 13. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Au 30 juin 2024, le montant des créances douteuses est de 9 K€, dépréciées à 100%.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique d'investissement sélective et prudente en matière de gestion de ces excédents de trésorerie, ces derniers se limitant à des placements court-terme (SICAV monétaires) constitués sans risque en capital (autre que le risque de contrepartie). Le Groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

ALPHA MOS

Société anonyme

4 RUE BRINDEJONC DES MOULINAIS

31400 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Forvis Mazars
298, Allée du lac Green Park III
31670 Labège

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

ALPHA MOS

Société anonyme
4 RUE BRINDEJONC DES MOULINAIS
31400 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de ALPHA M.O.S et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent

pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire – et le fait que ces comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'entité au 30 juin 2024, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 « Continuité d'exploitation » qui expose les circonstances dans lesquelles les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

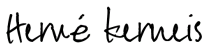
Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.


Labège et Balma, le 7 novembre 2024

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Deloitte & Associés

Signé par :

A7B9EBD760BA4E2...

DocuSigned by:

28D5BD0CFDBE407...

Hervé KERNEIS

Fabien MATHIEU